

Communiqué de presse



Helpline Häuslech Gewalt/Violence Domestique/domestic violence « Vous vivez une situation de violence domestique? Ne restez pas seul(e). Demandez de l'aide »

Numéro d'appel: 2060 1060

e-mail : info@helpline-violence.lu

www.helpline-violence.lu (en construction)

I. Création d'une ligne téléphonique pour les victimes de violence domestique

Les associations engagées dans le domaine de l'aide aux victimes de violence domestique et conventionnées avec le Ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes ont pris l'initiative de créer une ligne téléphonique commune pour les victimes de violence domestique (femmes et hommes) afin de réagir rapidement à la hausse projetée des violences domestiques dans le cadre de la pandémie liée au Covid-19.

En effet, cette pandémie oblige les personnes à rester confinées au sein de leur milieu familial. Il est bien connu que l'isolement social contribue à une hausse des violences domestiques. S'ajoutent d'autres facteurs de stress majeurs: comme l'incertitude devant l'avenir, la crainte de la transmission de la maladie, la crainte pour ses proches, la présence permanente des enfants, un sentiment de dépassement dans l'encadrement des enfants, un logement de petite taille et des soucis financiers éventuels...

II. Description de cette ligne téléphonique

- Il s'agit d'un numéro d'appel destiné aux **femmes et hommes victimes de violence domestique** et à leur entourage. Le contact est également possible par mail.
- Il s'agit par ailleurs, d'un numéro d'appel d'urgence anonyme qui assure une permanence du lundi au dimanche de 12 à 20 heures.** (dans une première phase)
- Ce numéro garantit une **écoute téléphonique bienveillante** grâce à l'instauration d'un climat de confiance et permet d'évaluer et de clarifier avec un(e) professionnel(le) la situation vécue. Des informations d'ordre social et juridique pourront être communiquées à la victime, qui sera orientée le cas échéant vers une association spécialisée dans le domaine de la violence domestique.
- Il est à préciser que ce numéro ne constitue pas un numéro en cas de danger immédiat, où il importe d'appeler la police.

III. A qui s'adresse cette Helpline ?

Cette Helpline **s'adresse aux femmes et hommes victimes de violence domestique** (violences psychologiques, sociales, sexuelles, économiques et physiques), et ce dès les premiers signes d'un stress qui risque de mener à un passage à l'acte violent.

Les cinq associations engagées dans l'aide aux victimes de violence domestique entendent par **victime** toute personne (femme et homme) qui se sent opprimée, agacée ou contrainte d'une manière telle que son niveau de stress augmente. Ce projet permet aussi d'intervenir avant tout passage à l'acte et/ou intervention de police.

V. Intérêt d'une telle Helpline

- **un numéro d'appel d'urgence unique qui informe et oriente les victimes de violence domestique et permet de réagir rapidement** à la hausse projetée des situations de violence domestique dans le cadre de la crise COVID-19 et assure ainsi une visibilité de l'aide pour les victimes
- **une ligne téléphonique qui s'adresse aux femmes et hommes victimes de violence domestique**
 - Un tel numéro permet aussi aux hommes de se considérer comme victimes de violence au même titre que les femmes et contribue ainsi à une prise de conscience collective de la violence à l'égard des hommes.
 - Bien trop souvent, les hommes, tout comme les femmes, qui se sentent sous l'oppression ne se rendent pas compte de cette situation. Le but est de les sensibiliser à réagir afin de prévenir les conséquences néfastes de la violence pour toute la famille.
- **une ligne téléphonique qui traite des violences au niveau global** (psychologiques, sociales, économiques et physiques).
- Une Helpline qui souhaite sensibiliser les personnes d'intervenir **dès les premiers signes** de violence et d'encourager les personnes à communiquer de manière non violente
- **une ligne téléphonique qui réunit 5 gestionnaires** au sein de ce projet qui ont une longue expérience dans le domaine de l'aide aux victimes de violence domestique et qui fait appel aux moyens en personnel existants.

VI. Associations à l'origine de ce projet

Cette ligne téléphonique a été créée par les associations suivantes qui sont conventionnées avec le Ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes.

-Fondation Pro Familia
-Fondation Maison de la Porte Ouverte
-infoMann (asbl actTogether)
-a.s.b.l. Femmes en Déresse
-Conseil national des Femmes du Luxembourg, asbl

L'intérêt de cette collaboration permet de garantir aux victimes un encadrement professionnel en s'appuyant sur l'expérience de ces associations dans le domaine de la violence domestique.